

LA GOUVERNANCE (art. L.4622-11 12 13 et 14 du Code du travail)
Association loi 1901, le SPST 19-24 est régi par :

Un **CONSEIL d'ADMINISTRATION** composé à parité de 12 représentants d'employeurs et de 12 représentants de salariés et présidé par un représentant des employeurs, **Philippe FRANCOIS**, chef d'entreprise ; un Vice-Président représentant des salariés, **YVAN DANGLA** ; Secrétaire : **Didier CASTETS** ; Secrétaire-adjointe : **Patricia FAURIE** ; Trésorier : **Sébastien LOBSTEIN** ; Trésorière adjointe : **Dominique VACHERIE**.

Une **COMMISSION de CONTRÔLE** composée de 3 membres représentants d'employeurs et 6 membres représentants de salariés. Le président est **Patrick POUJOL** et le secrétaire **Lionel COMBEAU**.

Une **COMMISSION MÉDICO TECHNIQUE** composée de 9 membres dont la mission est de formuler des propositions techniques.

VOUS INFORMER

Actions collectives en milieu de travail, ateliers, webinaires et publications à votre service (année 2022)

- **Benanança** « La forme au travail avec l'activité physique adaptée », « Identifier et prévenir les Risques Psycho-sociaux »
- **Informations** « Dépistage du cancer colorectal Mars Bleu »
« Le travail de nuit », « Canicule et travail », « Octobre rose »
- **Journée Nationale de l'Audition** « Sensibilisation aux risques auditifs », **Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées** « Des rendez-vous pour parler du maintien en emploi »
- **Sport en entreprise** « Découverte du badminton »
- **Journées risques routiers professionnels** au Théâtre de Périgueux et halle Georges Brassens à Brive
- **Webinaires** « La loi 2 Août 2021 et décrets », « La Qualité de vie au travail », « La prévention de la désinsertion professionnelle »
- **Conférence** « Dérèglement climatique & santé au travail »
- **Lancements** « dispositif Capital Santé Dirigeants » en Corrèze et Dordogne, « 1er escape game risques chimiques »
- **Rencontres** « Comportements sexistes au travail »

Retrouvez nos actualités, invitations, newsletters,
sur notre site : www.spst19-24.org

Service
**Prévention
Santé
Travail**
CORRÈZE - DORDOGNE



CHIFFRES CLÉS

2022



Service de Prévention de Santé au Travail
Corrèze-Dordogne
9 rue Louis Taurisson - 19100 BRIVE
Tél. 05 55 18 20 55
185 route de Lyon - 24000 PÉRIGUEUX
Tél. 05 53 45 45 00

www.spst19-24.org

Suivez notre actualité



Au service de 140.000 salariés et dirigeants

Adhérents

13.518

Entreprises, associations,
administrations, particuliers

de 1 à 9 salariés.....	10.900
de 10 à 49 salariés.....	2.201
de 50 à 199 salariés....	312
de 200 à 249 salariés..	59
de 250 à 299 salariés..	24
300 salariés et plus.....	22

125.922 salariés

Surveillances médicales simples.....	83.185
Surveillances médicales Adaptées.....	6.709
Surveillances médicales Renforcées.....	23.850
Intérimaires.....	5.439
Agents des administrations.....	5.990
Salariés détachés.....	700
Particuliers employeurs....	49

Nos équipes

- 32 Médecins du Travail
- 27 Infirmiers en Santé au Travail
- 19 Intervenants en Prévention des Risques Professionnels/IPRP
- 36 Secrétaires Médicaux
- 6 Assistants Techniques en Santé au Travail
- 1 Assistante de l'équipe pluridisciplinaire
- 20 personnels administratifs
- 141 collaborateurs à votre service



Des missions pour une stratégie globale de prévention

Suivi de l'état de santé de vos salariés

- ✓ Visite d'Information et de Prévention/VIP
- ✓ Suivi Individuel Renforcé/SIR
- ✓ Visite à la demande du salarié de l'employeur, du médecin du travail
- ✓ Visite de reprise
- ✓ Visite de pré-reprise
- ✓ Rendez-vous de liaison
- ✓ Visite de mi-carrière à 45 ans
- ✓ Visite de fin de carrière

Conseils et accompagnements en entreprise

- ✓ Études et aménagement de postes
- ✓ Évaluation des risques professionnels
- ✓ Métrologie (bruit, atmosphère...)
- ✓ Actions de sensibilisation aux risques professionnels
- ✓ Ateliers de prévention
- ✓ Fiches d'entreprises
- ✓ Promotion de l'activité physique en entreprise

Prévention Désinsertion Professionnelle Maintien en emploi

- ✓ Une cellule de prévention de la désinsertion professionnelle a été mise en place suite à la loi du 2 août 2021.
- Son objectif est de prévenir le licenciement, de prévoir le maintien au poste avec un aménagement, d'envisager le reclassement en interne ou externe, en déclenchant un ensemble de mesures.

Une action continue pour développer et renforcer la culture de prévention et toujours mieux concilier santé des salariés et performance de l'entreprise

Notre activité 2022

61.795 Examens de suivi individuel

Suivis périodiques, embauches, visites de reprise, de pré-reprise, occasionnelle à la demande, de fin de carrière

13.232 Interventions dans les entreprises

Du repérage des risques et leur évaluation, à la mise en place d'interventions en milieu de travail et de formation des équipes, le chef d'entreprise et ses collaborateurs sont accompagnés dans la définition et la mise en place d'un plan d'actions pour la prévention dans l'entreprise.

Lieux de consultation

156 en Corrèze et Dordogne

19 centres fixes et secondaires
34 centres médicaux d'appoint (cabinets médicaux, centres médico-sociaux, maisons de santé pluridisciplinaire)
102 infirmeries d'entreprise

+ 1 unité mobile